

Réunion du 18 mars 2024

Le Syndicat mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne s'est réuni lundi 18 mars 2024 à 18h00 à la mairie d'Aube sous la présidence de Madame Christine LEBRETON, Présidente du Syndicat.

Présents : Mme HOLTZAPPEL, MM. FILLEUL, COUSIN, Mme LE BLEVEC, MM.OPRON, ROUAULT de COLIGNY, GANDIN, Mme LEBRETON, MM.BATREL, MASQUELIER, ROLAND

Excusés avec pouvoir : M.LORMEAU a donné pouvoir à Mme LEBRETON, M.GUEUGNON a donné pouvoir à M.COUSIN, M.MESLIN a donné pouvoir à M.FILLEUL, M.GAULTIER a donné pouvoir à M.GANDIN,

Excusé: MM.BRIZARD

Absents : MM.LEBEDEL, LE FLOHIC

M.Masquelier a été nommé secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté sans observation.

Madame Mainville, Présidente de l'Association des riverains de la Risle, est excusée.

Vote du compte de gestion et du compte administratif 2023

Le compte de gestion dressé par le trésorier n'appelle ni observation, ni réserve.

Le compte de gestion et le compte administratif sont approuvés à l'unanimité.

Excédent de fonctionnement reporté au 31/12/2023 : + 185 981,30 €

Excédent d'investissement reporté au 31/12/2023 : + 3 871,81 €

Vote du budget 2024

Madame la Présidente présente aux membres du Conseil Syndical le budget primitif 2024 ; les projets inscrits ont été présentés lors du Débat d'Orientation Budgétaire. Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes :

Section de fonctionnement à la somme de 1 471 620,30 €

Section d'investissement à la somme de 12 000,00 €

En délibéré et à l'unanimité, le Conseil Syndical vote ce budget

Délibération pour la participation financière des Communauté de communes

La participation des Communautés de Communes adhérentes au Syndicat s'élève pour l'année 2024 à :

- Communauté de Communes des Pays de L'Aigle 70 081 €
- Communauté de Communes des Vallées d'Auge et du Merlerault 14 558 €

Evolution de la participation financière des Communautés de communes depuis la GEMAPI

GEMAPI			
Année	CDC Vallées d'Auge et du Merlerault	CDC Pays de L'Aigle	Cotisation Totale
2018	12 786,04 €	61 599,96 €	74 386 €
2019	15 426,56 €	74 262,73 €	89 689 €
2020	17 250,00 €	83 188,00 €	100 438 €
2021	12 603,00 €	60 673,00 €	73 276 €
2022	12 831,00 €	61 769,00 €	74 600 €
2023	13 655,00 €	65 732,00 €	79 387 €
2024	14 557,80 €	70 080,60 €	84 638 €

Demande de subvention pour l'étude du Moulin à papier

Dans le cadre de la Restauration de la Continuité Ecologique, une étude va être lancée sur le moulin à papier sur le site de La Croix Lamirault (L'Aigle).

En délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical sollicite l'Agence de l'Eau pour une aide sur cette étude au taux maximal.

Demande de subvention pour les PPRE Risle et Charentonne

Dans le cadre du PPRE 2024, les travaux vont se poursuivre :

➤ **PPRE Risle** sur l'intégralité du Mesnil-Cher et du Choisel (Echauffour), le tronçon de la Risle de l'aval de l'étang de la Croix Lamirault au pont de la piscine de L'Aigle

➤ **PPRE Charentonne/Guiel** des sources de la Guiel au pont de la départementale 49 (Le Sap-André). Les actions concernent l'entretien et la restauration de la végétation, la gestion d'embâcles, l'équipement des prairies (clôtures, passerelles, abreuvoirs).

En délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical sollicite l'Agence de l'Eau pour une aide sur ces travaux au taux maximal et inscrit ces dépenses au budget 2024.

Divers

- Travaux RCE de L'Aigle : la 3^{ème} et dernière phase doit être réalisée après juin 2024 mais pas de date précise
- Etude de danger du Grû (L'Aigle) : en attente du devis concernant l'étude de stabilité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.